



Bonjour à tous,

**L'actualité très chargée nous pousse à renvoyer à l'automne la prochaine newsletter.**

En effet nous avons « en chantier » un certain nombre d'actions qui n'ont pas encore abouti alors qu'en septembre les choses seront plus précises ; toutes ces actions nous prennent beaucoup de temps au détriment d'autres comme la newsletter:

- il s'agit de notre action auprès de la Direction Générale de la Santé (DGS), de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail (ANSES) et de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) sur la **surincidence de cancers de l'enfant dans quelques communes du bordelais** ; nous avons rendez vous à la DGS début juillet et tout nous laisse penser que des propositions d'études complémentaires vont nous être proposées ; reste à savoir si elles répondront à notre demande précise.

- **la campagne d'information du Public, de formation des médecins, sur les Perturbateurs Endocriniens (PE)** , suite à son lancement en mai 2016, bat son plein et les sollicitations des confrères, mais aussi nos participations à des réunions de formation ponctuelles mais nombreuses et parfois éloignées nous occupent beaucoup. Il en est de même de l'organisation plus générale d'un Développement Professionnel Continu ( DPC) sur ce sujet, et des contacts sont établis avec le ministère de l'Ecologie dans le cadre du Plan National de Santé Environnement 3 (PNSE3) et certains organismes de FMC.

- **les prises de position de la Commission Européenne sur le glyphosate et les PE nous mobilisent** aussi beaucoup car il s'agit de reculs extrêmement importants ( vous pourrez lire en PJ **notre communiqué de presse sur la définition des PE par la commission le 15 juin, définition que nous ne pouvons accepter**) qui nécessitent la réaction de tous ; il en est de même sur la position sur les néonicotinoïdes ; jamais l'Europe n'aura autant été à l'ordre du jour et la France y joue un rôle important ( cf le retrait des autorisations de mise sur le marché-AMM- par l'Anses en juin 2016 de 132 préparations contenant du glyphosate associé à un coformulant, du fait du caractère préoccupant de ce coformulant).

- **l'implantation de l'Association « ALERTE DES MEDECINS SUR LES PESTICIDES »** se poursuit à travers adhésions, signatures de l'Appel et les

nombreuses sollicitations qui nous sont faites par des associations ou des particuliers, des étudiants ; elles concernent les impacts de l'environnement sur la santé ( l'interrogation sur certaines pathologies inattendues ou rares, l'impact de l'agriculture intensive, la pollution de l'eau par les pesticides, la proximité d'établissements accueillant des personnes vulnérables) ou des études plus ciblées dans le cadre de diplômes universitaires ; il en est de même du suivi d'une thèse sur les Perturbateurs Endocriniens en Médecine Générale ( Septembre 2016).

- **sans oublier un projet de charte sur des bonnes pratiques** en arboriculture, en cours de finalisation en Corrèze ; cette charte implique des associations de professionnels , des associations de riverains et de l'Etat et de ses services qui, pour ces derniers, auraient mission de suivre l'avancée des engagements des uns et des autres; à ce jour après un début prometteur, certaines signatures semblent difficiles à être apposées ; ce type de charte, qui dans l'esprit d'Ecophyto est une façon positive d'aborder le problème, est en cours de réalisation dans d'autres départements ; il en est de même des arrêtés préfectoraux régissant les conditions d'épandage qui sont actuellement en cours de signature voire déjà signés dans quelques départements.

- **enfin**

**n'oubliez pas pour ceux qui n'auraient ni payé leur cotisation ni renouvelé leur adhésion de le faire**

notre campagne d'information a un coût de même que nos déplacements et si nous voulons nous développer cela est indispensable.

Bien confraternellement,  
Dr Michel Nicolle  
Vice-Président de l'AMLP